



Panorama de Saint-Pierre-et-Miquelon

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES

Chef-lieu		Saint-Pierre
Superficie		242 km ²
Situation géographique	Océan Atlantique, à 25 km de Terre-Neuve, 1 800 km de Montréal et 4 300 km de Paris	
Langue parlée		Français
Monnaie		Euro
Statut		Collectivité d'outre-mer
Rang mondial IDH (2010)		66
Représentation nationale	1 député, 1 sénateur, 1 représentant au Conseil économique, social et environnemental	
Représentation de l'État		Préfet

Repères historiques : 2016, bicentenaire du rattachement à la France

Le territoire de Saint-Pierre-et-Miquelon a été découvert le 21 octobre 1520 par le navigateur portugais José Alvarez Fagundes qui le nomme « Archipel des onze mille vierges » en l'honneur d'Ursule, fête du jour. Jacques Cartier en prendra possession en 1535 au nom de François I^{er}. Un an après, l'archipel est renommé « Iles Saint-Pierre ». Quelques années plus tard, vers 1579, des pêcheurs basques donnèrent le nom de Miquelon à l'île qu'ils fréquentaient. L'archipel prend ainsi le nom de Saint-Pierre-et-Miquelon. Tour à tour colonie française puis britannique, il devient définitivement français en 1816.

La première véritable sédentarisation, d'origine française, remonte à la seconde moitié du XVII^e siècle, les deux îles principales servant de base aux pêcheurs normands, bretons et basques qui y pratiquaient la chasse baleinière et la pêche à la morue. Cette dernière est particulièrement florissante après la Seconde Guerre mondiale avec l'apparition de navires-usines qui transforment et congèlent la ressource directement à bord. La pêche industrielle intense conduit à la création, en 1977 par le Canada, puis par la France, des zones économiques exclusives (ZEE) de 200 milles. Le litige sur la délimitation est tranché en 1992 par le tribunal arbitral de New York qui réduit la ZEE française à une étroite bande d'océan au sud de l'archipel. La même année, face à la diminution de la ressource halieutique, le Canada impose un moratoire de cinq ans sur la pêche à la morue qui bouleverse la structure économique de l'archipel basée sur une filière unique, les activités marchandes cédant progressivement le pas principalement aux services administrés. La pêche à la morue ne reprendra qu'en 1997, encadrée par l'accord de 1994 entre la France et le Canada établissant des quotas très faibles au regard de la production passée. Cependant, les stocks de morue ne se reconstituent pas, et la faiblesse des quotas attribués à l'archipel a porté un coup sévère au secteur de la pêche.

Organisation institutionnelle : une collectivité d'outre-mer et un PTOM

Depuis 2003, Saint-Pierre-et-Miquelon a le statut de collectivité d'outre-mer régi par l'article 74 de la Constitution. La loi organique du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'Outre-mer a défini un statut propre à Saint-Pierre-et-Miquelon.

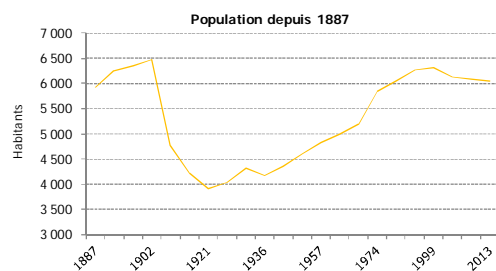
La collectivité de Saint-Pierre-et-Miquelon est constituée de deux communes (Saint-Pierre et Miquelon-Langlade) et d'un Conseil territorial. Les communes de Saint-Pierre et de Miquelon-Langlade ont les mêmes compétences qu'une commune métropolitaine.

Le Conseil territorial de Saint-Pierre-et-Miquelon détient les compétences des départements et des régions métropolitains, à quelques exceptions près (collèges et lycées, routes nationales, etc.). En outre, le Conseil territorial dispose de compétences relatives à la fiscalité, au régime douanier et à l'urbanisme.

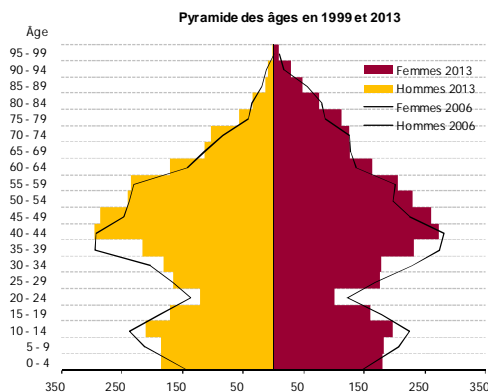
Selon le droit communautaire, Saint-Pierre-et-Miquelon est considéré comme un Pays et territoire d'outre-mer (PTOM) fondé sur la base d'un régime d'association. À ce titre, l'archipel est traité comme un territoire étranger qui n'applique qu'une partie du droit communautaire, et ce sur le fondement d'un traité associatif. En raison du statut de PTOM, certaines normes techniques communautaires ne sont pas obligatoirement applicables, ce qui présente l'avantage de faciliter les échanges commerciaux, notamment avec les États-Unis et le Canada.

BAISSE ET VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

La population de l'archipel est estimée par l'INSEE en 2013 à 6 057 habitants dont 5 430 à Saint-Pierre et 627 à Miquelon-Langlade. La période 1945-1999 a été marquée par une croissance continue de la population (+45,1 %). Depuis, elle s'inscrit en léger repli (-1,1 % depuis 2006), conséquence notamment des importants départs de jeunes, qui quittent l'archipel pour poursuivre des études supérieures. De plus, l'archipel est confronté au vieillissement de sa population : les plus de 65 ans représentent 14,1 % de la population totale en 2013, une part en augmentation de 5,8 % depuis 2006.



Source : INSEE



Source : Recensements - INSEE

Indicateurs démographiques

	(1)	(2)
Population totale	6 057	66,6 ⁽³⁾
Part des - 20 ans (%)	24,3	24,6
Part des 20 à 64 ans (%)	61,6	56,6
Part des + 65 ans (%)	14,1	18,8
Taux croissance annuel moyen de la population	-0,1 ⁽⁴⁾	0,6 ⁽⁵⁾
Densité de population (hab/km ²)	25	118
Taille moyenne des ménages	2,3	2,3 ⁽⁶⁾

(1) Recensement de la population 2013, sauf mention contraire ; (2) Bilan démographique de l'INSEE 2015 (population au 01/01/2016) ; (3) En millions ; (4) Entre 2006 et 2013 ; (5) Entre 2005 et 2015 ; (6) En 2012.

Source : INSEE

Saint-Pierre-et-Miquelon France

(1) (2)

UNE ÉCONOMIE DE CONSOMMATION, DÉPENDANTE DU SECTEUR PUBLIC

Le PIB de Saint-Pierre-et-Miquelon s'élevait à 172 millions d'euros en 2008, soit un PIB par habitant de 28 327 euros. L'économie de l'archipel est dominée par le secteur tertiaire (84 %). Les administrations publiques représentent près de la moitié de la valeur ajoutée. Hors services administrés, seule la contribution du secteur de la construction est plus élevée dans l'archipel que pour la France entière (8,0 % de la valeur ajoutée à Saint-Pierre-et-Miquelon contre 6,5 %). Cela s'explique notamment par le fait que ce secteur est lui-même très dépendant de la commande publique.

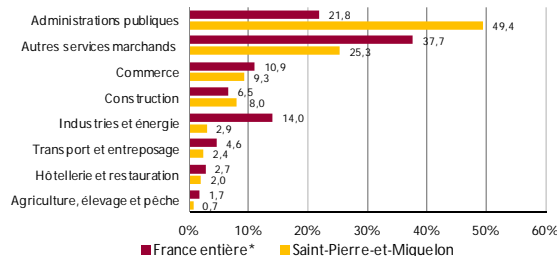
Principaux indicateurs économiques

	Saint-Pierre-et-Miquelon	France
PIB (millions d'euros)	172 ⁽¹⁾	2 181 100
PIB/habitant (euros)	28 327 ⁽¹⁾	31 878
Total des importations (millions d'euros)	83,9	-
Total des exportations (millions d'euros)	0,4	-
Nombre d'entreprises recensées	581	-

(1) Données 2008

Sources : INSEE, IEDOM, CACIMA, Service des douanes

Répartition de la valeur ajoutée en 2008 (en pourcentage)



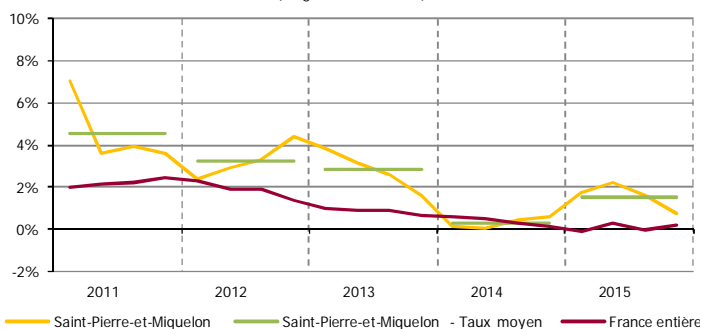
Sources : IEDOM, INSEE

* France entière au sens du territoire économique

Une inflation plus contenue au cours des dernières années

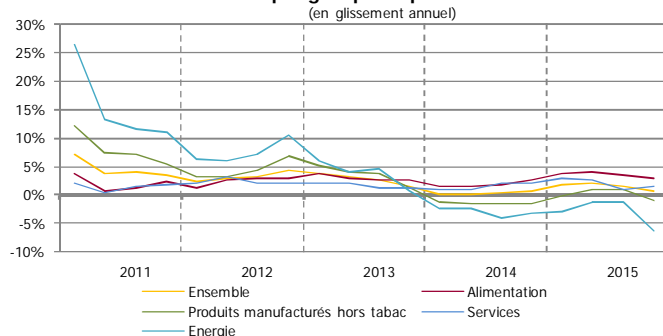
La progression des prix à la consommation sur l'archipel ralentit légèrement depuis 5 ans (+1,6 % par an en moyenne entre 2011 et 2015 contre +1,9 % entre 2006 et 2010). Ceci est principalement attribuable à la diminution des prix des produits énergétiques (l'électricité, le gaz, le carburant et le fioul de chauffage) qui participent à hauteur de 13 % aux variations de l'indice, ainsi qu'à la dépréciation du dollar canadien par rapport à la monnaie unique (-2,3 % par an en moyenne entre 2011 et 2015).

Indice des prix à la consommation (en glissement annuel)



Source : Préfecture, INSEE

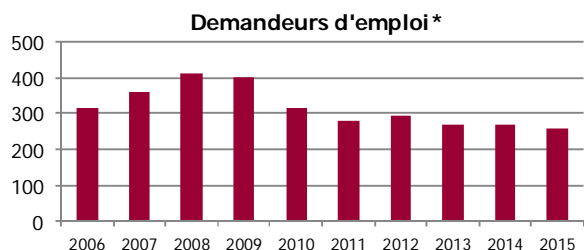
Variation de l'indice des prix à la consommation par groupe de produits (en glissement annuel)



Source : Préfecture

Prépondérance de l'emploi dans les services

L'arrêt brutal en 1992 de la pêche industrielle à la morue a profondément modifié la structure de l'emploi. L'archipel a évolué vers une économie de services, où le secteur tertiaire représente 85,8 % des emplois en 2013 contre 72,0 % en 1990. Le marché du travail se caractérise par une forte saisonnalité liée aux aléas climatiques. Il en résulte une hausse du nombre de demandeurs d'emploi et de bénéficiaires du RSA durant l'hiver. Ces dernières années, le lancement de plusieurs chantiers publics a permis de réduire le nombre de demandeurs d'emploi.



* DEFM cat. A et B à la fin de l'année
Source : DCSTEP

Emploi	2006	2013	Évol. 13/06 ⁽¹⁾
Emploi total	2 866	2 904	+1,3 %
Emploi non salarié	295	234	-20,7 %
Emploi salarié	2 571	2 670	+3,9 %
Agriculture ⁽²⁾	108	29	-73,1%
Industrie ⁽²⁾	109	143	+31,2%
BTP ⁽²⁾	162	184	+13,6%
Services ⁽²⁾	2 247	2 112	-6,0%

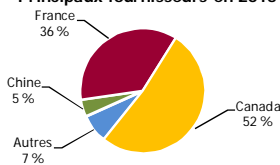
(1) Taux de croissance annuel moyen
(2) Saint-Pierre uniquement

Source : INSEE

Une balance commerciale structurellement déficitaire

Le commerce extérieur de Saint-Pierre-et-Miquelon, comme celui des autres DOM, se caractérise par la prépondérance des importations et la faiblesse des exportations. L'archipel, ayant peu de productions propres, est fortement dépendant de l'extérieur. Le déficit structurel de la balance commerciale s'accroît d'année en année : le taux de couverture des échanges est ainsi passé d'une moyenne d'environ 10 % au début des années 2000 à seulement 1,7 % à fin 2015. L'évolution est liée aussi bien à de moindres exportations de produits de la mer qu'à de plus importantes importations en valeur. Conséquence de sa proximité géographique, le Canada est le premier partenaire de l'archipel (52 % des importations totales), fournissant notamment la majorité des produits alimentaires (52 %) ainsi que la quasi-totalité des besoins en produits énergétiques (99,8 %). La France se place en seconde position, avec 36 % de la valeur des produits importés.

Principaux fournisseurs en 2015



Source : Douanes

Principaux clients en 2015



Source : Douanes

Importations en valeur (milliers d'euros)	2015
Biens de consommation	34 221
Biens de production	32 786
Produits énergétiques	16 982
Total	83 989

Source : Service des Douanes

Exportations en valeur* (milliers d'euros)	2015
Poissons frais ou congelés	242
Poissons salés, fumés et séchés	154
Mollusques frais, congelés	0
Crustacés frais, réfrigérés	0
Déchets ou débris de fer	0
Total	396

Source : Service des Douanes

*Seules les exportations de produits halieutiques et les déchets ou débris de fer ou d'acier étamé sont comptabilisées en 2015 dans les exportations de l'archipel.

DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DOMINÉS PAR LE BTP ET LE COMMERCE

Les principales activités de l'archipel sont les services administrés, le commerce et le BTP, qui représentent plus des trois quarts de la création de valeur. L'économie locale se caractérise par un important tissu de structures artisanales représentant presque le tiers des entreprises recensées.

Indicateurs sectoriels	2015	Évol. 15/06 ⁽¹⁾
Nombre d'entreprises artisanales	181	+2,9 %
Montant de la commande publique (en euros)	16 320 000	+2,7 %
Entrées de touristes étrangers	11 616	+0,4 %
Prises de la pêche artisanale (en tonnes)	2 086	+4,4 %
Prises de la pêche industrielle (en tonnes)	985	-6,1 %
Consommation d'électricité (en MWh)	44 443	+1,3 %

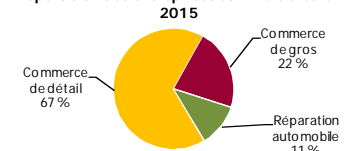
(1) Taux de croissance annuel moyen

Sources : CACIMA, DTAM, PAF, EDF

Un commerce local dynamique malgré un marché restreint

Deuxième secteur d'activité en termes de valeur ajoutée (9 %, donnée 2008) derrière les services administrés (49 %), le commerce occupe une place significative dans l'économie de l'archipel. Selon l'INSEE, ce secteur emploie 426 personnes en 2013, soit près de 13,4 % de la population active. Fin 2015, 106 entreprises commerciales ont été recensées, soit 18 % des entreprises enregistrées. Le secteur est caractérisé par un tissu relativement dense de petits commerces, principalement orienté vers le commerce de détail (67 %). Cependant, de nombreuses barrières freinent le développement de l'activité commerciale telles que l'étroitesse du marché et la concurrence de la vente par correspondance. Par ailleurs, compte tenu de sa proximité géographique, le marché terre-neuvien capte une partie des revenus de l'archipel.

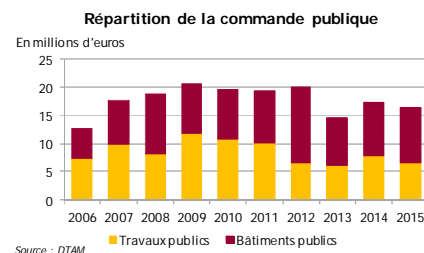
Répartition des entreprises commerciales en 2015



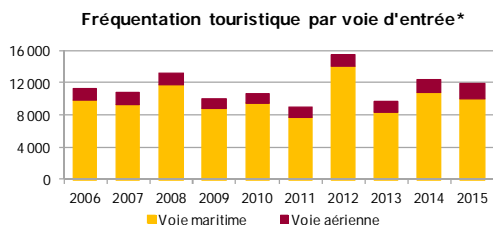
Source : CACIMA

Un rôle primordial de la commande publique sur le niveau d'activité du BTP

Le secteur du BTP est un moteur important de l'économie de l'archipel, contribuant à hauteur de 8 % de la création de richesses (2008), et représentant près de 6 % de la population active selon l'INSEE (2013). Largement soutenue par la commande publique, l'activité de ce secteur est cependant affectée durant l'hiver par les conditions climatiques rigoureuses. Après avoir connu des niveaux soutenus entre 2007 et 2012, avec une moyenne de 19 millions d'euros, la commande publique s'inscrit en recul, avec une moyenne de 15 millions d'euros entre 2013 et 2015. Cette diminution s'explique notamment par l'achèvement d'importants chantiers (nouvel hôpital et centrale EDF).



Le secteur touristique, un potentiel à concrétiser

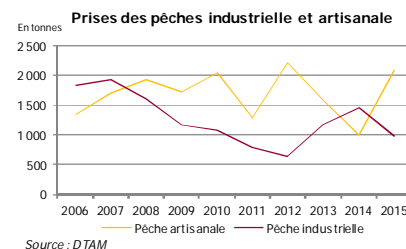


Bien que l'activité touristique soit restreinte sur l'archipel, la demande demeure relativement stable depuis une décennie. Les Canadiens, qui profitent de la proximité géographique et des faibles prix pratiqués sur la voie maritime, représentent la part majoritaire des entrées (71,3 %).

Retenu comme axe de concentration des fonds du 11^e Fonds européen de développement (26,2 millions d'euros sur la période 2014-2020), le secteur devrait connaître une nouvelle dynamique grâce aux ressources qui seront allouées à la rénovation du parc hôtelier et à la modernisation des infrastructures portuaires. La Collectivité territoriale a par ailleurs commandé en 2015 deux navires-ferries – dont la livraison est prévue pour novembre 2017 – qui pourraient stimuler la fréquentation touristique.

De nouvelles perspectives pour le secteur halieutique

Jusqu'en 1992, date du moratoire de 5 ans sur la morue, la pêche était la principale source de richesse de l'archipel (avec des prises moyennes de 10 000 tonnes par an). Désormais, bien que l'archipel détienne plus de 8 500 tonnes de quotas annuels, les prises s'établissent en moyenne à 1 900 tonnes. Face à ces difficultés, l'aquaculture s'inscrit comme un relais de diversification encore restreint : deux exploitations aquacoles ont ainsi vu le jour au cours des dernières années, spécialisées dans la pectiniculture (élevage des coquilles Saint-Jacques) et la mytiliculture (élevage des moules). Par ailleurs, le secteur a entamé une restructuration depuis quelques années, au travers de la modernisation de l'usine de transformation de Miquelon et de la reprise de la poissonnerie de Saint-Pierre. L'acquisition prochaine d'un second navire de pêche devrait également permettre un accroissement des prises, tout en renforçant la continuité de l'activité.



UN FINANCEMENT DYNAMIQUE DE L'ÉCONOMIE

Un marché du crédit concentré

L'activité bancaire et financière de l'archipel s'organise autour de différents réseaux d'établissements de crédit et assimilés. Fin 2015, l'archipel compte cinq établissements de crédit installés localement (ECIL) : deux banques commerciales, dont la BDSPM qui a fait l'objet d'une reprise en 2015 par la Caisse d'épargne de Provence-Alpes-Corse, une banque coopérative, une société de financement et un établissement de crédit spécialisé.

Le marché du crédit est dominé par les ECIL, qui représentent 99,1 % des crédits octroyés fin 2015, dont la grande majorité par l'une des deux banques commerciales. Entre 2006 et 2015, l'encours sain global de crédits progresse de 35,7 %, soit un taux de croissance annuel moyen de 3,1 %. Celui-ci connaît une forte croissance de 4,7 % en moyenne par an depuis 2009, après une diminution de 0,7 % par an entre 2006 et 2008.

Des crédits bancaires dirigés principalement vers les ménages

La part des encours octroyés aux ménages ne cesse de se renforcer, progressant de plus de dix points sur les dix dernières années, tandis que l'encours des collectivités et administrations locales suit une tendance baissière sur la même période. La progression de l'encours des ménages est liée au dynamisme des crédits à l'habitat (+28,2 millions d'euros depuis 2006), qui représentent la moitié des encours octroyés en 2015 et des crédits à la consommation qui ont été multipliés par près de trois au cours des dix dernières années (soit +11,2 millions d'euros). Par ailleurs, le taux de créances douteuses, qui avait fortement progressé durant la première moitié des années 2000, enregistre une diminution régulière depuis 2006. Fin 2015 il s'établit à 2,3 %.

Évolution des encours sains (millions d'euros)	2006	2015	Principaux indicateurs monétaires et financiers	2006	2015
Ménages	63,3	100,5	Nombre d'habitants par guichet bancaire	1225	1216,0
Dont crédit à la consommation	7,5	18,7	Nombre d'habitants par guichet automatique	1 021	1 520
Dont crédit à l'habitat	53,5	81,7	Nombre de comptes bancaires de la clientèle	19 729	17 504
Entreprises	30,3	42,1	Actifs financiers des agents économiques (millions d'euros)	174,6	217,9
Dont crédit d'exploitation	15,3	4,5	Encours sains des agents économiques (millions d'euros)	123,6	167,8
Dont crédit d'investissement	14,5	33,9	Taux de créances douteuses brutes des EC locaux (%)	13,3	2,3
Collectivités et administrations locales	28,8	14,8			
Total	123,6	167,8			

Source : IEDOM

NB : Les données utilisées dans cette note sont arrêtées au 31 décembre 2015, sauf indication contraire.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : H. GONSARD – Responsable de la rédaction : Y. CARON

Éditeur et imprimeur : IEDOM

Achevé d'imprimer le 11 août 2016 – Dépôt légal : août 2016 – ISSN 1952-9619